ICV FORMATIONS
FILIÈRE VITI-VINICOLE
2022

Responsabilité Sociétale des Entreprises

Intégrer la prévention du «Risque Alcool» dans l'entreprise vitivinicole

INITIATION

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances sur les consommations et les **conduites addictives** liées à l'alcool.
- Développer la **prévention des addictions** vis-à-vis de soi, de ses collaborateurs et de ses clients.
- Élaborer un dispositif de prévention cohérent avec les objectifs stratégiques (production, commerce, communication...).

PROGRAMME

- **Acquérir des connaissances**
  - L'alcool et le vin vu par l'œnologie et par l'addictologie.
  - Connaissance et repérage des différents types d'usage.
  - Les risques des addictions pour l'entreprise, les salariés, les partenaires et les clients.
  - Rappels réglementaires : vente, consommation, espace public/privé, âge, événement, responsabilités...
- **Développer la prévention**
  - Les concepts clefs de prévention, de réduction des risques et d'accompagnement.
  - Construire un dialogue, une posture, un cadre pour échanger avec ses collaborateurs.
  - Notion de responsabilité sociétale des entreprises (définitions et exemples d'application à la filière vins).
  - Utiliser des outils de prévention et d'auto-évaluation des risques pour la santé au travail.
- **Élaborer un dispositif**
  - La triangulation : vente, prévention, juridique.
  - Élaboration d'un dispositif de prévention attrayant pour les clients.
  - La prévention et l'image de l'entreprise responsable.
  - La prévention pour optimiser les ventes.
  - Présentation d'outils.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Professionnels de la filière viticole : De la direction aux agents. Du marketing, à la technique, de l'œnotourisme au commerce et à la vente.

ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE :

- Livret stagiaire.
- Apports théoriques : exposés, compte-rendu d'actions, débats.
- Analyse et échange de pratiques à partir de situations professionnelles.
- Présentation d'outils de prévention.

DURÉE ET HORAIRES :

- 1 jour (de 9h à 17h).

LES FORMATEURS :

- Antoine BETH : Œnologue - Formateur Enseignant spécialisé filière vitivinicole.
- Bertrand BLANCHARD : Master Actions de Prévention sanitaires et sociales / Directeur association de prévention Administrateur réseau34 addictologie

1 JOUR

INTRA
1500 € H.T. / groupe

INTER*
290 € H.T. / stagiaire
- Montpellier : 30 juin 2022

GROUPE ICV
L'art & l'expertise du vin

Suivi de l'exécution et appréciation des résultats

- Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- Une fiche d'évaluation est rem plie par chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- Une évaluation des capacités acquises par chaque stagiaire est réalisée par le formateur tout au long de la formation par des échanges interactifs, des exercices pratiques et un tour de table au début et à la fin de l'action de formation.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Contact > formation@icv.fr > 06 77 62 15 31